



PUBLIC

Compte rendu de la réunion du caucus préparatoire de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des comités de la maison du Citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 24 octobre 2006 à 13 h 30, à laquelle sont présents monsieur le maire Marc Bureau, mesdames et messieurs les conseillers-ères André Laframboise, Alain Riel, Alain Pilon, Patrice Martin, Denise Laferrière, Simon Racine, Denis Tassé, Luc Angers Joseph De Sylva, Richard Côté Aurèle Desjardins, Yvon Boucher, Luc Montreuil et Jocelyne Houle.

Sont également présents Monsieur Mark B. Laroche, madame Marie-Hélène Lajoie, M^e Suzanne Ouellet ainsi que mesdames Micheline Larouche, Nicole Dumoulin, Lucie Poulin, messieurs André Bonneau, Luc Bouvier, Claude Doucet, Louis-Paul Guindon, John Janusz, Mathieu Larocque, Roland Morin, Marc Pageau, Gilles Sabourin, Jacques Tremblay et Michel Tremblay.

Sont absents madame et messieurs les conseillers-ère Frank Thérien, Louise Poirier et Pierre Phillion.

CAUP20061024-P1

**PROJET NUMÉRO 60722 – PROTOCOLE D’ENTENTE –
COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ EN DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE COMMUNAUTAIRE DE GATINEAU**

13 h 40 - Le directeur du Module de l'aménagement et du développement du territoire, accompagné du chef de division programme et projets de développement et du directeur général du Développement économique - CLD Gatineau, présente aux membres du conseil les principales clauses du nouveau protocole d'entente à intervenir entre la Ville, Développement économique - CLD Gatineau et la Coopérative de solidarité en développement économique communautaire de Gatineau.

Après discussion, les membres du conseil acceptent, à l'unanimité, les recommandations suivantes :

CP-ADT-2006-052

Accepter le protocole d'entente tel que soumis.

CP-ADT-2006-053

Nommer un représentant désigné à siéger au conseil d'administration de la Coopérative de solidarité en développement économique communautaire de Gatineau de Gatineau et un représentant observateur dès la signature du protocole d'entente.

CP-ADT-2006-054

Verser le deuxième versement de la subvention prévue en 2006 (84 000 \$) dès la signature du protocole d'entente.

CP-ADT-2006-055

Accepter que le protocole d'entente couvre la période du 1^{er} novembre 2006 au 31 décembre 2007.

CP-ADT-2006-056

Verser le premier de quatre versements prévus pour l'année 2007 en janvier 2007.

Le projet de résolution numéro 60722 sera entériné lors de l'assemblée du conseil.

CAUP20061024-P2

CORRESPONDANCE NUMÉRO 60717 – IMPLANTATION D'UNE NOUVELLE INSTALLATION DE COMPOSTAGE

14 h 10 - Le directeur du Module des travaux publics et de l'environnement, accompagné du directeur adjoint du Module ainsi que du directeur du Service de l'environnement, présente aux membres du conseil les six sites potentiels pour l'implantation d'une installation de compostage sur le territoire de la ville.

Les membres du conseil prennent également connaissance des documents suivants :

- rapport préparé par les consultants Solinov inc. et daté de septembre 2006 intitulé « Recherche préliminaire des sites potentiels pour l'implantation d'une installation régionale de compostage sur le territoire de la municipalité » ;
- rapport préparé par les consultants Solinov inc. et daté de juin 2006 intitulé « Étude de pré-faisabilité technique et économique sur l'implantation d'un site de compostage au lieu d'enfouissement Cook »;
- cartes de localisation des sites potentiels situés à plus de 500 m et de 1 km d'immeubles.

Après discussion, les membres du conseil statuent sur la recommandation suivante:

Il est proposé par monsieur le conseiller Aurèle Desjardins et appuyé par madame la conseillère Jocelyne Houle de biffer le mot « éventuelle ».

L'amendement est accepté à l'unanimité

CP-TPE-2006-027

Réaliser une étude détaillée des aspects sociaux, techniques et économiques pour chacun des six sites potentiels identifiés pour l'implantation d'un site de compostage sur le territoire de la ville, incluant une analyse des conditions de succès de la réalisation du programme de compostage et une mise en œuvre progressive.

Acceptée à l'unanimité

CAUP20061024-P3

CAUCUS PRÉPARATOIRE

15 h 00 - Les membres du conseil ont pris connaissance et discuté des dossiers inscrits à l'ordre du jour du conseil municipal du 3 octobre 2006.

DÉPÔT DE DOCUMENT

CAUP20061024-PD1

Échéancier de consultation – Dénomination de l'artère compris entre les rues Laurier et le chemin Eardley.

MICHELINE LAROUCHE
Greffière adjointe
Service du greffe